

REGLEMENT DU CENTRE DE VACANCES

GUIDE PARENTS

REGLES DE VIE / INFORMATIONS PRATIQUES /
ADRESSES ET NUMEROS UTILES



Pour toutes Infos et inscriptions, contactez-nous:

cemo@cemomasbl.be, www.cemome.be

15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84



Aux plaines de vacances du CEMôme, les enfants vivront de grandes aventures avec plein d'amis de leur âge, dans une ambiance très festive. On se déguise, on chante, on danse, on y apprend énormément de choses et on s'amuse !

Au CEMôme tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans sont les bienvenus, qu'ils soient saint-gillois ou non.

L'agrément que nous avons obtenu de l'O.N.E garantit le sérieux de notre démarche.



Notre projet

Notre projet est le fruit de la réflexion de toute l'équipe d'éducateurs engagés de manière permanente par le CEMôme.

Notre ambition éducative est de soutenir le développement de l'enfant pour qu'il devienne un adulte autonome, sociable, serein et équilibré, solidaire et libre-penseur, citoyen et créatif.

Pour y arriver, nous adoptons une attitude qui favorise le bien-être de tous en plaines. La bienveillance vis-à-vis de ce jeune public est, en effet, le fondement de notre action. Cette notion sous-entend l'accueil et la reconnaissance de chaque enfant, la considération de l'enfant en tant que sujet, l'écoute, la valorisation, l'accompagnement. Nous mettons également un point d'honneur à apprendre le sens du partage et le vivre-ensemble, à aider au développement de l'imaginaire et de la créativité et à créer une atmosphère agréable où tout le monde peut trouver sa place.

Chaque période de plaines fait l'objet d'une évaluation et permet au projet d'évoluer. Des formations et des évaluations personnelles régulières permettent de soutenir l'équipe dans leur démarche.

Coût des activités

Une journée en plaines : 5€

Repas chaud : 4€

Les inscriptions se font par semaine complète.
Les jours fériés ne sont pas facturés.

Annulations

Pour toute annulation :

- vous devrez vous rendre dans les bureaux du CEMôme, rue de Danemark (pas d'annulation par téléphone)
- veuillez prévenir minimum 2 semaines à l'avance (10 jours ouvrables). Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué
- vous perdrez 50% du coût de l'activité annulée.

Absences pour raison médicale

Les absences justifiées par un certificat médical engendrent un remboursement de 100% de la somme versée, à condition que le document soit remis dans les 48h suivant le début de la maladie.

Les certificats médicaux ne seront pas acceptés par les animateurs et les coordinateurs. Ils devront être rentrés au bureau d'inscriptions, rue de Danemark.

Assurance

L'assurance du CEMôme couvre :

- Les accidents corporels
- Les dégâts matériels occasionnés dans la cadre des activités ou des déplacements.

L'assurance du CEMôme ne couvre pas :

- Les lunettes, appareils dentaires et auditifs
- Les vols et pertes d'objets
- Les vêtements ou objets sales ou abîmés
- Les dégâts volontaires (par exemple, un enfant qui jette un caillou dans une fenêtre.)

Nous vous conseillons vivement de contracter une assurance RC familiale.

Bureaux d'inscription

15-17 rue de Danemark
1060 Saint-Gilles
Tel : 02/537 52 34
Fax : 02/537 97 84
www.cemome.be

Démarches administratives

Inscriptions

Les inscriptions ont lieu dans nos bureaux au 15-17 rue de Danemark, 1060 Saint-Gilles.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

LUNDI	9h-12h30 & 14h-17h
MARDI	9h-12h30 & 14h-17h
MERCREDI	9h-12h30 & 14h-18h
JEUDI	9h-12h30 & 14h-17h
VENDREDI	Pas d'inscriptions

Durant les vacances scolaires, les inscriptions ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 16h !

Dès que l'enfant est inscrit dans la base de données du CEMôme, les inscriptions peuvent se dérouler en ligne sur le www.cemome.be

Lors de l'inscription de votre enfant, nous vous demanderons le versement immédiatement d'un acompte de 30% du montant des activités. Celui-ci peut être réglé en liquide ou par Bancontact. Le solde restant dû devra être payé au plus tard le premier jour des activités.

Nous demandons également aux parents de participer aux frais de tenue de dossier à raison de 10€ par enfant et par an pour les enfants domiciliés ou scolarisés à Saint-Gilles et 20€ pour les habitants d'une autre commune.

Nos règles de vie

Notre ambition est d'être un centre de vacances qui inspire l'amusement, le plaisir et le rêve. Pour ce faire le respect de soi et de l'autre sont des conditions indispensables.

3 règles simples

Je me respecte

Je ne me mets pas en danger et j'écoute les limites de mon corps.
J'écoute les recommandations de mon animateur.

Je respecte les autres

J'évite les coups et les bousculades.
J'oublie les gros mots.
J'accueille positivement tous les enfants dans le groupe.



Je respecte le matériel

Je prends soin de mes affaires.
J'évite d'emprunter les effets personnels de mes camarades sans leur accord.
Je prends soin du matériel prêté par le CEMôme et j'aide à son rangement.

Pour les parents

Nous vous invitons à respecter les mêmes règles que vos enfants.

Veillez également au respect des horaires pour que tous les enfants puissent profiter pleinement des activités proposées. Sachez que dès que vous êtes sur le site d'accueil, vous êtes légalement responsable de votre enfant.

Nous n'inscrivons votre enfant aux plaines que s'il est propre (la journée complète). Si nous constatons que ce n'est pas le cas, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription. Le groupe des « Minimômes » accueillent des enfants de 2,5 ans à 3 ans en phase d'apprentissage de la propreté, dans un cadre plus adapté.

Plaines CEMôme GRANDES FLEURS

Automne 2021



École 1/2
11, rue de la Perche
1060 Saint-Gilles

Coordinateur des Fleurs : 0496/54 12 11



Pas d'argent



Pas d'objets
de valeur



Pas de confiserie ni
de chips.



Pas de jeux venant
de la maison ni de
téléphone

Les cartes

Munissez-vous de la *carte nominative* de votre enfant chaque jour. Elle comprend des informations importantes et facilite le travail de l'équipe d'animation.

En cas d'oubli, vous devrez demander un duplicata au bureau d'inscriptions, rue de Danemark.



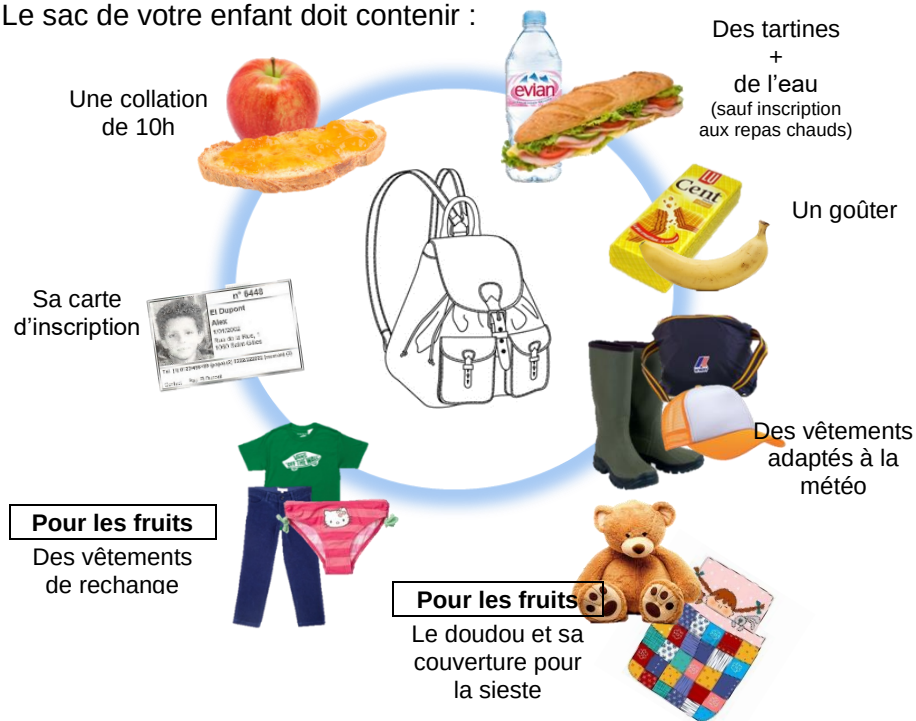
Les *cartes de sortie* quant à elles, nous assurent que les enfants repartent en toute sécurité avec la personne adéquate. Un exemplaire devra être montré aux animateurs lorsque vous reprenez votre enfant.

Si vous êtes dans l'incapacité de venir chercher votre enfant, la carte de sortie permettra à une personne de confiance de reprendre votre enfant à votre place.

A défaut de carte de sortie, le coordinateur devra identifier la personne accompagnant votre enfant avant de la laisser sortir.

Le sac de votre enfant

Le sac de votre enfant doit contenir :



Pour les enfants inscrits chez les petits et grands fruits, nous vous demandons de prévoir des couvertures pour la sieste en indiquant le nom, prénom ainsi que le numéro de téléphone sur une étiquette.

Prévoyez des vêtements confortables pouvant être salis.

Pensez à étiqueter les objets et vêtements de votre enfant et à les réclamer au plus vite en cas de perte. Les objets perdus seront cédés à diverses associations deux semaines après les plaines de vacances.

Chers parents, à la suite des mesures sanitaires prises par le gouvernement, l'organisation du CEMôme a changée. Nous accueillons vos enfants dans différentes écoles saint-gilloises durant ces vacances d'automne 2021. Vous trouverez, dans ce guide, plusieurs informations de la plaine des grands arbres concernant : l'encadrement, le lieu d'accueil et l'organisation (accueil du matin et du soir, déroulement de la journée).

Rappel des lieux d'accueil :

- Les fruits (2,5-4,5 ans) : à Peter Pan ;
- Les petites fleurs (4,5-5,5 ans) : à l'école JJ Michel ;
- **Les grandes fleurs (5,5 – 6,5 ans) : à l'école ½ ;**
- Les petits arbres (6,5-8 ans) : à l'école ½ ;
- Les moyens et grands arbres (8-12 ans) : à l'école ½.

1) Présentation de l'équipe et du lieu d'accueil

L'équipe est composée : d'un coordinateur de plaine et de sept animateurs. Chaque animateur est référent d'un groupe de 8 enfants. Chaque groupe a son local d'accueil.

Tous les matins, les enfants sont accueillis dans le hall de l'école à partir de 07h00. À 09h00, chaque enfant rejoint son animateur référent pour commencer les activités. Le soir, les enfants sont rassemblés dans la cour de l'école à partir de 16h30.

Le numéro de téléphone du coordinateur de plaine se trouvera sur la porte de l'école.

2) Renseignements importants

Dates : du 2 au 5 novembre 2021

Accueil du matin : Horaires : à partir de 7h00 à 08h45

Comment ? : Le coordinateur de la plaine (accompagné d'un animateur) se trouvera à l'entrée de l'école pour accueillir les parents.

Les parents patientent dehors en respectant les mesures de distanciations sociales grâce au marquage au sol devant l'établissement.

Le coordinateur, l'animateur et le parent doivent porter un masque à l'entrée.

Le parent présente la carte de l'enfant et la donne afin de vérifier dans quel groupe celui-ci se trouve et s'il est bien inscrit sur les listings.

Le coordinateur oriente le parent et l'enfant vers l'animateur qui se trouve à l'entrée.

Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux (au-delà du hall). C'est l'équipe d'animation qui se charge de déposer et ramener l'enfant à son parent à l'entrée.

L'animateur fait la transition avec le parent et l'enfant (au revoir etc.). L'enfant va dans le lieu d'accueil avec l'animateur. Il dépose son sac à l'endroit prévu en fonction de la couleur de son groupe.

Le parent peut consulter les plannings sur le panneau d'affichage à l'entrée. Le coordinateur et/ou l'animateur présent(s) à l'entrée, devra(ont) prendre notes des informations transmises par les parents sur leurs enfants si nécessaire et faire le relai à l'animateur référent.

Il faut que cette manière fonctionne de manière aérée (pour éviter le temps d'attente des parents). S'il y a l'un ou l'autre souci avec un parent, le coordinateur de la plaine s'écarte avec celui-ci et un animateur reprend la relève pour orienter les parents.

Accueil du soir :

Horaires : **à partir de 17h00 – fermeture à 18h00**

Comment ? : L'organisation est la même que le matin. Le parent remet la carte de sortie au coordinateur qui remettra la carte de l'enfant au parent. Le parent sera orienté vers l'animateur présent à l'entrée. L'animateur prend la carte. Il la donne à l'animateur référent pour récupérer l'enfant dans la cour. L'enfant récupère son sac et ses affaires à l'endroit prévu en fonction de la couleur de son groupe.

Pour limiter le temps d'attente des parents, l'animateur à l'entrée peut réceptionner plusieurs cartes d'enfants à la fois pour les donner aux animateurs de l'accueil.

Il faut être vigilant quant au nombre de parents qui patientent à l'entrée et dehors. Ils doivent impérativement respecter les mesures de distanciations sociales et le marquage au sol.

Le port du masque pour les parents et l'équipe d'animation à l'entrée est obligatoire.

3) Déroulement de la journée

07h00 à 08h45 : Accueil des enfants à l'école ½ ;

08h45 : Rangement de l'accueil et départ du bus vers la Roseraie ;

09h00 : Temps de collation en petit groupe de vie et accueil dynamique ;

10h00 : Début des activités ;

12h00 : Repas ;

12h30 : Temps calme ;

13h15 : Temps libre ;

14h00 : Reprise des activités ;

16h00 : Cercle de parole et fin des activités organisées ;

17h00 : Retour du bus à l'école ½ et début de la garderie ;

18h00 : Fin de l'accueil, fermeture des portes.

